Le plus grand réseau belge de vidéosurveillance est en gare

Souriez, vous êtes filmé !

Bruxelles, 4 juillet 2007. Le Groupe SNCB a entamé un vaste programme d'installation de 1.500 caméras de surveillance dans une cinquantaine de gares. Les images captées seront désormais suivies sur les écrans d'un Centre National de Contrôle tout neuf qui, après une période d'essai, est à présent définitivement opérationnel. Ce soutien technique est le troisième pilier de la politique de sécurité du Groupe.

Le transport public est en soi très sûr, et pas seulement sur le plan opérationnel. Des milliers de cheminots veillent sur les déplacements de 200 millions de voyageurs par an. Mais les lieux où passent beaucoup de gens sont malheureusement aussi fréquentés par des individus mal intentionnés, des pickpockets. Le Groupe SNCB investit donc abondamment dans la protection et la sécurité. Il développe une politique basée sur trois piliers: un accroissement de son personnel de sécurité sur le terrain, une bonne coopération avec les services de police et un important soutien technique.

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'agents de sécurité a doublé. A ce jour, les Corporate Security Services comptent 400 collaborateurs. Les uns sont actifs dans les gares et les trains et interviennent en cas de besoin. Les autres assurent la surveillance et la protection des installations et des bâtiments.

Dans le même temps, la coopération avec les services de police a été sérieusement resserrée. La police dite "ferroviaire" est le partenaire par excellence. Les compétences et la répartition des tâches sont définies aussi finement que possible. Des contacts étroits existent aussi avec les autres services de police, comme ceux des zones locales, avec lesquels des accords formels peuvent être conclus. La concertation est systématique et permanente à tous les niveaux.

Ces deux piliers sont indispensables. Ils combinent la prévention et l'intervention énergique et rapide. L'échelle d'activité du Groupe SNCB et l'étendue de son terrain d'action (3.500 km de lignes, 542 gares et points d'arrêt, la présence dans les ports, etc.) obligent à investir dans un soutien technique. En plus des alarmes techniques et des alarmes anti-intrusion, la vidéosurveillance s'avère très importante dans la batterie des outils de sécurité.

1.500 caméras dans 51 gares d'ici fin 2010

La vidéosurveillance a un effet de dissuasion, permet une surveillance à distance et aide à gérer des interventions efficientes. Les images captées peuvent après coup fournir des informations utiles aux services de police ou dans le cadre d'enquêtes judiciaires. Mais avant tout, la présence de caméras est un signal clair du sérieux accordé à la sécurité.

En 2006 a été lancé un vaste programme d'installation de 1.500 caméras de surveillance dans 51 grandes gares du pays. A ce jour, quatorze gares sont équipées de 622 caméras dont les images sont dirigées vers le Centre National de Contrôle qui vient de voir le jour. Il s'agit d'Anvers-Central, de Bruxelles-Nord, Congrès, Central et Midi, de Charleroi, Gand-Saint-Pierre, Hal, Liège-Guillemins, Malines, Ottignies, Termonde, Verviers et Vilvorde. Dans plusieurs d'entre elles, l'équipement sera encore complété. Mais c'est dans le

courant de 2010 que toutes les caméras auront été installées dans les 51 gares et raccordées au réseau de surveillance. Le Groupe ferroviaire dispose ainsi du réseau de vidéosurveillance le plus étendu de Belgique. Le projet – caméras et Centre National de Contrôle – aura engendré un investissement de 11 millions d'euros.

A plus long terme, des caméras et des alarmes installées dans certains ateliers et centres logistiques seront également raccordées au réseau et au Centre National de Contrôle, essentiellement dans le cadre de la prévention antivol.

Dans les gares équipées, tout voyageur ou visiteur aura intérêt à sourire: en principe, il sera sur la photo !

Le Centre National de Contrôle, cœur vivant du réseau de surveillance

Les images captées par les caméras n'ont d'intérêt et de valeur que si elles sont réellement regardées. Au Centre National de Contrôle, proche de la gare de Bruxelles-Midi, un personnel du cadre de B-Security assure la garde sept jours sur sept de minuit à minuit.

Trois opérateurs disposent chacun de cinq écrans pc et d'un *Personal Video Wall*. Grâce à cet équipement, ils peuvent appeler et regarder simultanément un bon nombre d'images. Les caméras sont capables de donner une vue globale de l'activité ou de l'animation dans un gare déterminée, mais aussi de cadrer un paquet suspect ou d'observer les gestes d'un individu ou d'un groupe particulier. Les opérateurs peuvent passer de caméra à caméra aussi bien que zoomer, voire prendre des "photos".

En cas d'incident sérieux, ou par exemple de manifestations, un centre de crise peut être activé dans un local voisin. Les images sont transférées sur un grand écran pour favoriser le suivi et la coordination des interventions.

Les opérateurs sont en contact avec leurs collègues du Central d'appels où parviennent tous les appels à l'aide et les signaux d'alerte (envoyés par des membres du personnel ou des clients notamment par le numéro d'urgence gratuit 0800/30.230) et d'où sont coordonnées toutes les interventions sur le terrain. Les opérateurs du Centre de Contrôle peuvent, à la demande du Central d'appels, contrôler visuellement une situation déterminée et fournir plus d'informations à son sujet ou, à l'inverse, renseigner des situations qui exigent une intervention.

---

*La **SNCB-Holding** est la société faîtière du Groupe SNCB et le garant d'un service de qualité optimale. Elle s'acquitte de cette mission en coordonnant et en soutenant les activités de ses deux filiales - la SNCB (l'exploitant) et Infrabel (le gestionnaire de l'infrastructure) - tout en s'assurant de la convergence de leurs stratégies et de l'unité du groupe pour, notamment, atteindre l'équilibre financier. La SNCB-Holding est l'unique employeur des quelque 38 000 membres du personnel du Groupe SNCB. Elle est propriétaire des bâtiments de gare, des parkings et parkings pour vélos, des espaces de location de vélos et des abords des gares. En outre, elle assure les activités de sécurité et de gardiennage sur le domaine ferroviaire ; elle gère les réseaux ICT pour l'ensemble du groupe et veille à la préservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire. Elle a pour but de promouvoir le transport ferroviaire sur le réseau belge, l'un des plus denses au monde.*

Contact presse:
Philippe Tomberg – Tél.: 02/526.37.30 ou 0499/59.18.78,
e-mail : servicedepresse@b-holding.be

Le plus vaste réseau de caméras veille sur les gares

Souriez, vous êtes filmé!

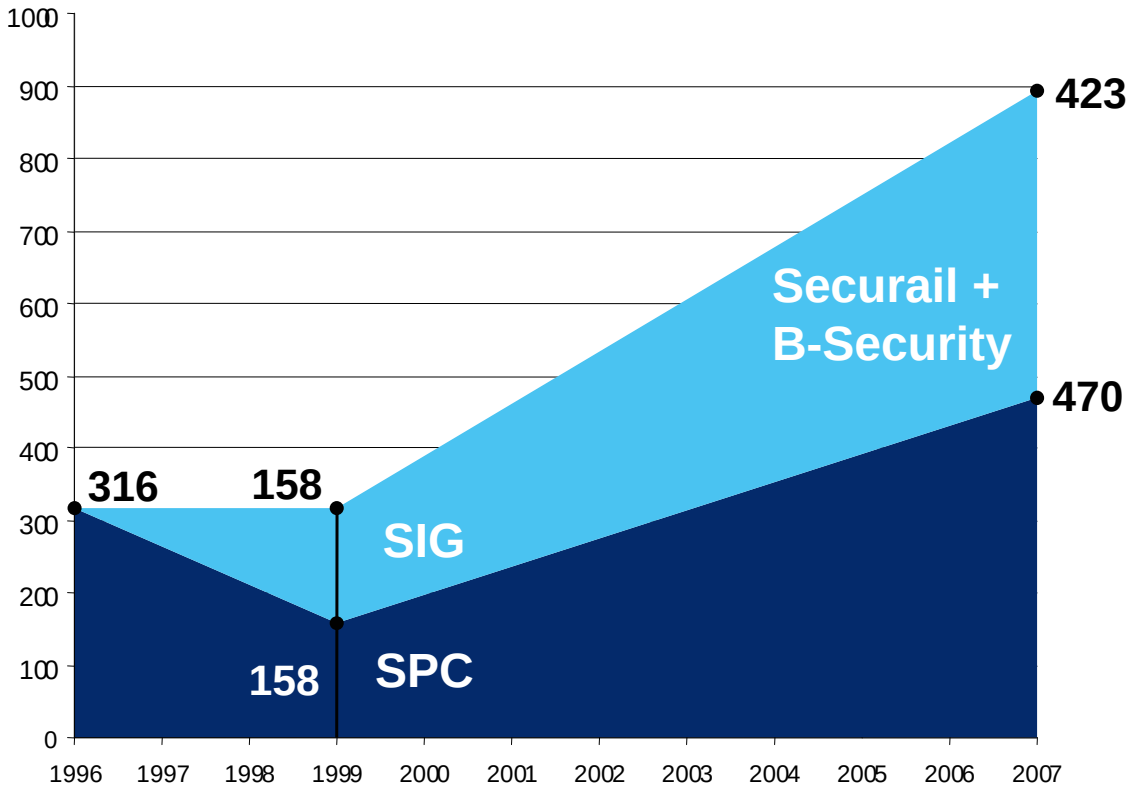


Politique de sécurité: trois piliers

- Augmentation constante du personnel de sécurité
- Coopération avec les services de police
- Aides techniques vu l'ampleur

HOLDING

Evolution de l'effectif des agents de sécurité



Corporate Security Service

B-Security

- surveillance et protection des installations
- surveillance technique
- surveillance/accueil bâtiments de direction
- personnel du Centre National de Contrôle

Securail

- interventions sur tout le domaine ferroviaire
- brigades de train
- terminal Eurostar
- central d'appels: coordination des interventions

Collaboration étroite avec les polices

- Concertation mensuelle SPC-Securail
- Sommets semestriels
- Concertation permanente des responsables régionaux
- Concertation ponctuelle sur les phénomènes locaux

Soutien technique

> Alarmes techniques

> Coffrets incendie

> Alarmes antivol

> Vidéosurveillance et Centre National de Contrôle :

- 2006-2010: 1.500 caméras dans 51 gares
- investissement de 11 millions d'euros

Objectif de la surveillance

- Effet dissuasif sur les délinquants potentiels
- Interventions ponctuelles en temps réel
- Information aux services de police/force probante (images captées)
- Loss reduction
- Sentiment de sécurité pour les voyageurs/le personnel

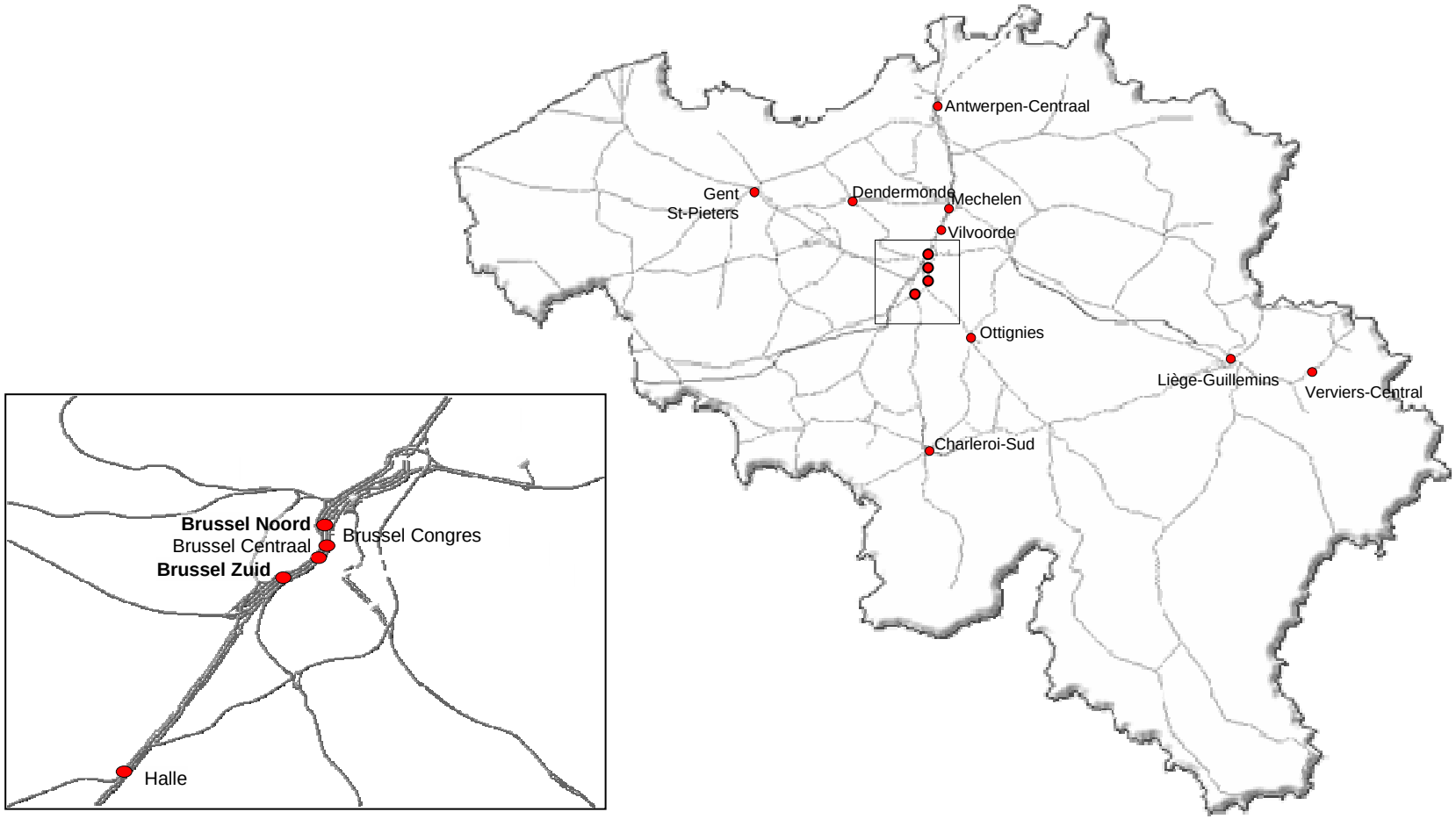
HOLDING

1.500 caméras dans 51 gares

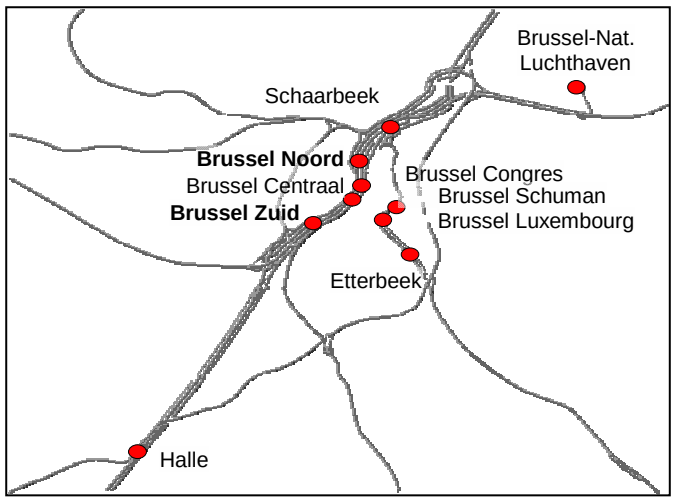
- Salles d'attente
- Points de vente (guichets, travel centre…)
- Points d'accès aux gares
- Couloirs souterrains
- Quais (accès, abris…)
- Garages à vélos et parkings

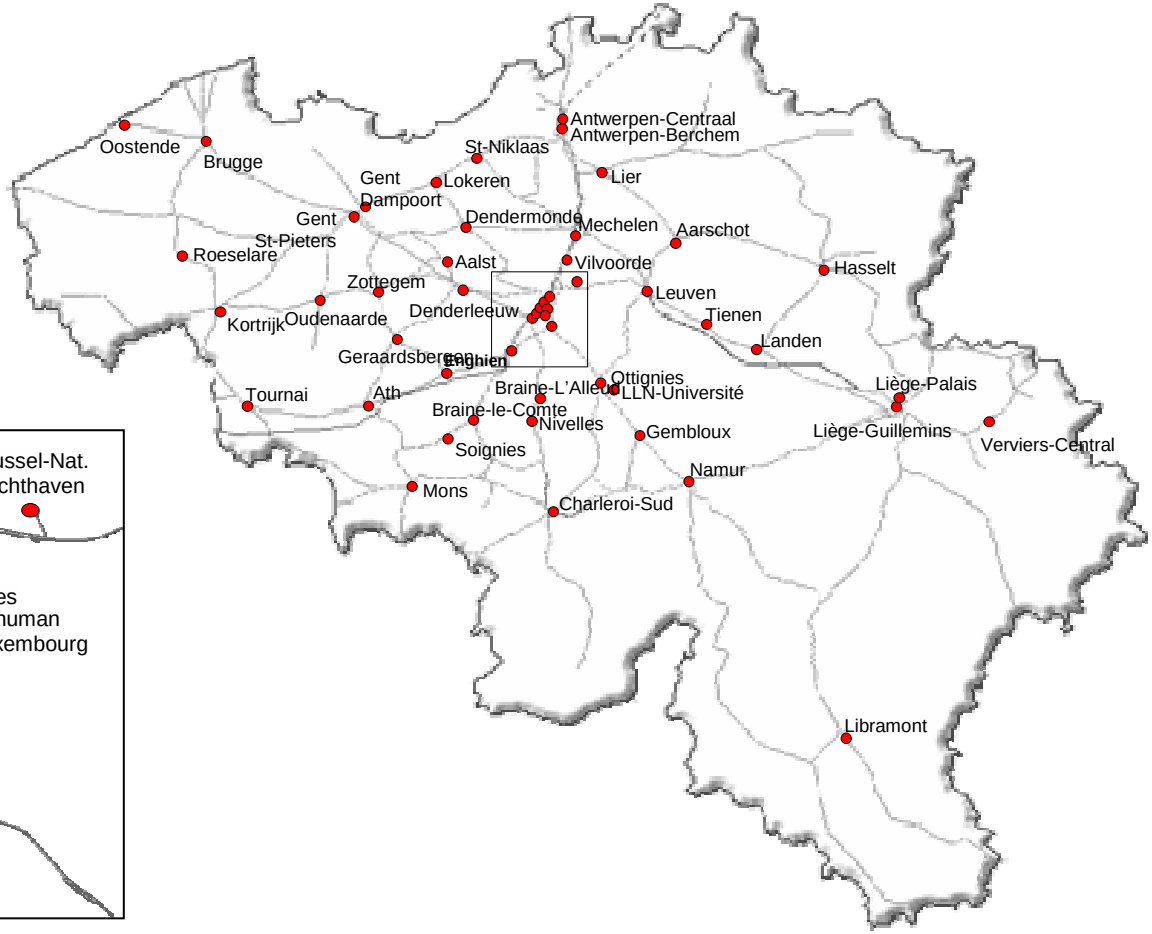
Raccordées au Centre National de Contrôle

14 gares raccordées (juillet 2007)



2010: le plus vaste réseau de surveillance de Belgique





Utilisation des images vidéo

- Observation
- Identification active et passive
- Suivi des flux de voyageurs
- Confirmation de l'absence de mouvement (p.ex. après fermeture)

Centre National de Contrôle

- Optimalisation du suivi et rentabilité des collaborateurs
- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- 3 opérateurs dotés de 5 écrans pc et d'un mur vidéo individuel
- Chief Operator (dirigeant)
- Centre de crise attenant:
  - visualisation des images captées
  - manifestations, incidents…
- Contact avec le Central d'appels
- Voisinage du National Traffic Control

B HOLDING